
Rentrée scolaire 1986. Conférence de Presse de Monsieur le Recteur. Lundi 1er septembre 1986.

Numéro d'inventaire : 2007.01054

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Rectorat de Rouen (Rouen)

Date de création : 1986

Description : Livret broché. Couverture souple sans illustration. Tampon d'arrivée du courrier dans le collège Alphonse Allais avec la date du "22 sep. 1986".

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 212 mm

Notes : Chiffres de la rentrée 1986 en Haute-Normandie. Politique de formation dans la région.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Filière : aucune

Niveau : aucun

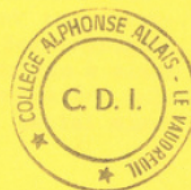
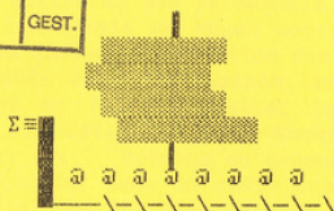
Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 40

Commentaire pagination : Page de sommaire non numérotée.
ill.

Sommaire : Sommaire

ALLAIS - LE VAUDREUIL		
COURRIER - ARRIVÉE		
DA	22 SEP. 1986	C.E.
S.E.S.	esi	GEST.



RENTREE SCOLAIRE 1986

CONFERENCE DE PRESSE
DE MONSIEUR LE RECTEUR

LUNDI 1er SEPTEMBRE 1986

UNE FORMATION DE QUALITE POUR
GAGNER LE PARI DU FUTUR

L'Education poursuit deux objectifs principaux que l'on ne peut dissocier : développer les connaissances et la personnalité de chacun et donner à chacun une formation lui permettant de participer au développement économique et social.

La formation constitue à l'évidence aujourd'hui une des clés du développement d'une économie moderne. Davantage d'intelligence, de connaissances, de savoir-faire sont les conditions d'une maîtrise du progrès technique. Le pari de l'intelligence peut être gagné dans une région qui compte parmi les régions de plus haute tradition culturelle.

Une politique éducative doit prendre en considération à la fois les réalités d'une situation et les exigences du futur.

Quelques indicateurs permettent de caractériser la situation de la Haute-Normandie et son évolution : les taux de scolarisation par tranche d'âge pour le préscolaire, à la sortie de la scolarité obligatoire, dans l'enseignement supérieur, montrent que notre région a partiellement rattrapé ses retards et même si la moyenne nationale n'est pas en soi un objectif, la comparaison permet de constater que notre Académie a fait preuve d'une capacité de progression plus rapide que celle d'autres régions. Dans la perspective, et la contrainte, de l'élévation générale du niveau de formation, cette capacité peut être déterminante et permet d'envisager une politique ambitieuse de formation.

La Haute-Normandie comble ses retards de scolarisation, elle doit profiter de cette progression pour corriger certains défauts des structures pédagogiques qui pourraient à terme freiner son développement économique. On peut illustrer cette donnée peut-être trop mal connue par quelques indicateurs et leur évolution depuis dix ans.

Le taux de scolarisation par cycle au niveau de la seconde (c'est-à-dire seconde de lycée, première année de BEP, troisième année de CAP. 3 ans) permet de mettre en évidence la faiblesse du second cycle long. Pour l'entrée en seconde l'Académie progresse de façon parallèle à la moyenne nationale en conservant un retard de 7 points : au contraire pour le second cycle court (BEP et CAP) le léger écart en faveur de l'Académie s'est accru pour atteindre plus de 2 points. Le faible taux de scolarisation en seconde se retrouve au niveau de la classe de terminale et du pourcentage de bacheliers. Le poids important du cycle court (BEP et CAP) doit encore être nuancé par la faiblesse de certaines filières.

Il n'est pas inintéressant de comparer la structure de nos classes terminales des lycées avec la structure de notre accueil en post-baccalauréat dans les filières professionnalisées à flux limité : I.U.T., S.T.S. et C.P.G.E. La Haute-Normandie se place au dessus de la moyenne nationale pour les séries A, B et G qui offrent le moins de possibilités de poursuites d'études et au-dessous de la moyenne nationale pour les séries C, E et F qui offrent le plus de poursuites de scolarité.

Nos enseignements universitaires n'échappent pas à cette réalité, puisque le déficit en étudiants scientifiques, par rapport à la moyenne nationale, est trois fois supérieur au déficit en étudiants en droit et sciences économiques. Les indices d'évolution sur la base 100 en 1975 sont de 147,5 en sciences et 167 en droit et sciences économiques. Alors qu'au niveau national le nombre d'étudiants en droit et sciences économiques n'a augmenté que de 6 % contre 30 % en sciences.

**Le débat classique dans cette région sur la sous-scolarisation ne ca-
cherait-il pas le débat sur les structures de scolarisation ?**

Le système éducatif en Haute-Normandie a été fortement influencé par le développement industriel depuis la fin du 19ème siècle. Comme les besoins économiques se portaient principalement sur un recrutement d'une main d'oeuvre peu qualifiée, les sorties sans qualification et les qualifications de faible niveau ont lourdement pesé jusqu'à ces dernières années. Au moment où notre région doit affronter le défi que représente l'introduction massive des technologies nouvelles dans tous les processus de production, il est clair que les axes de la politique de formation doivent avant tout privilégier le développement et la diversification des accès à des niveaux de qualification plus élevés.

Les transferts, les changements d'activités ou de fonctions des travailleurs se font vers le plus complexe, vers une plus haute technicité. Ceci ne sera possible qu'à partir d'une formation initiale, technologique, aussi élevée et complète que possible.

La mise en oeuvre des technologies nouvelles s'accompagne souvent d'une demande de main-d'oeuvre mieux formée, c'est-à-dire ayant d'abord acquis des connaissances théoriques plus solides, ensuite une maîtrise de savoir-faire technique, capable de réagir à une situation nouvelle et de contribuer à une plus grande efficacité de l'ensemble de la communauté de travail.

Il convient de dispenser des formations professionnelles visant tant l'adaptation immédiate que l'adaptabilité future des élèves, de favoriser la poursuite ou la reprise d'études en édifiant des passerelles entre le cycle court et le cycle long, la formation pouvant déboucher sur une phase d'insertion professionnelle ou une poursuite d'études, selon les ambitions et les aptitudes des intéressés.

Dans la relation formation-emploi l'Education Nationale est appelée à s'exprimer plus particulièrement au niveau des contenus et des structures pédagogiques.

S'agissant des contenus, il est clair que les formations doivent en permanence tenir compte de l'évolution des connaissances et des fonctions professionnelles.

